

**COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 18 FEVRIER 2020 A 18H30 A LOQUEFFRET**

Étaient présents (26)

BERRIEN : Paul QUEMENER, Catherine MIGNOT-JAOUEN, Hubert LE LANN

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Joseph SIMON, Josiane GUINVARC'H, Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Benoît MICHEL, Guillaume LAURENT, Jean-Pierre SALAÛN

LA FEUILLEE : Gérard RANNOU, Régis LE GOFF

LOPEREC : Jean-Pierre LE BIHAN, François LE LUYER, Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Marcel SALAÛN, Alain HAMON

PLOUYE : Jean-Michel SCOUARNEC

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Corinne NICOLE, Jean LE GAC

Procurations : Marie-Pierre COANT a donné pouvoir à Paul QUEMENER, Gèneviève LE MAT a donné pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC, Marcel LE GUERN a donné pouvoir à Marcel SALAÛN

Secrétaire de séance : Régis LE GOFF

Ordre du jour :

- ➔ Présentation par le SDIS 29 d'un bilan d'activités sur le territoire
- ➔ Fonds de concours – demande d'une commune
- ➔ Dossier Pass Commerce et Artisanat
- ➔ Destination touristique Cœur de Bretagne – Kalon Breizh, plan d'actions 2020 et son financement
- ➔ Marché de collecte des colonnes de tri sélectif
- ➔ Tableau des emplois - modification
- ➔ Etude sur l'ecomobilité
- ➔ Questions diverses

La séance débute à 18h30

En préambule de la réunion, Éric PRIGENT, informe le conseil communautaire de la démission de Madame Claire CHABANNES, de son mandat de conseiller communautaire selon un courrier reçu par mail le 10 février. Madame CHABANNES n'est pas remplacée pour le moment ainsi le nombre de conseillers communautaires en exercice noté dans les délibérations sera donc de 30 au lieu de 31.

Ensuite, le président constate le quorum après avoir nommé les pouvoirs et débute la séance en passant la parole à Philippe CADIOU, chef de compagnie de Carhaix au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère qui a été invité pour présenter le bilan d'activités du SDIS29 et la nouvelle organisation.

Présentation par le SDIS 29 d'un bilan d'activités sur le territoire

Philippe CADIOU présente l'organisation, les missions et les moyens opérationnels du SDIS dans le Finistère. L'organisation s'établit de manière opérationnelle avec 7 compagnies et 2 CSP (Brest et Quimper), les communes de la collectivité dépendent de celle de Carhaix.

Ensuite, il développe l'activité des centres de secours implantés sur le territoire Brasparts et Huelgoat et fait une comparaison entre 2018 et 2019. Un peu moins d'interventions sur chacun des deux centres avec une majorité d'interventions, comme en Finistère, pour des secours à la personne.

Les deux centres sont équipés de 7 véhicules chacun, permettant de répondre aux différents types d'interventions (accident, incendie, secours aux personnes,)

Les centres de Brasparts et Huelgoat fonctionnent respectivement avec 27 et 17 sapeurs-pompier volontaires. Enfin, les chiffres clés de la Direction départementale des Services d'incendie et de Secours du Finistère sont développés (ressources humaines, interventions, moyens, budget, bilan des actions) avec un point particulier sur les objectifs 2020.

Des documents sont à disposition à la communauté de communes pour plus de précisions.

Fonds de concours – demandes des communes

Le Président présente la demande de la commune de Huelgoat pour les opérations suivantes :

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Travaux voirie 2019, (Invt) route de Berrien, chemin parc roche verte, abaissement trottoir,...	52 493,76 €	0,00 €	52 493,76 €	25.918,43 €
Matériel (Invt) services techniques	7.293,23 €	0,00 €	7.293,23 €	3.646,61 €
Mobilier (Invt) bibliothèque	1.210,27 €	0,00 €	1.210,27 €	605,13 €
Travaux bâtiments (invnt) Cinéma, bibliothèque, camping, mairie	46.483 €	18.409,42 €	28.073,58 €	14.036,79 €
Total	107.480,26€	18.409,42 €	89.070,84 €	44.206,96 €

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de verser le fonds de concours sollicité par la commune de Huelgoat.

Dossier Pass Commerce et Artisanat

Il n'y a pas de dossier Pass Commerce et Artisanat complet de reçu et donc pas de dossier à présenter.

Destination touristique Cœur de Bretagne-Kalon Breizh – plan d'actions 2020 et participation financière

Monts d'Arrée Communauté intègre la destination touristique Cœur de Bretagne -Kalon Breizh.

Le pays COB est la structure facilitatrice pour la mise en œuvre de la destination touristique Cœur de Bretagne-Kalon Breizh, elle coordonne les actions et propose un plan d'actions défini par le comité de pilotage de celle-ci.

Le plan d'actions vise à développer l'itinérance sur la destination, mettre en réseau les sites touristiques et promouvoir le territoire. La destination trail doit aussi être inaugurée en 2020.

Les actions sont financées par la Région pour une grande partie et le reste à charge est financé par les EPCI en tenant compte de la population et du nombre de lits touristiques de chaque territoire.

Après la présentation du plan d'actions 2020 et de son plan de financement, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les actions 2020 et le plan de financement correspondant présenté.

La prise en charge du financement se fait sur le budget annexe promotion tourisme de la communauté de communes.

Marché de service – collecte des colonnes d'apport volontaire multi-matériaux

Vu l'article L 2113-6 du Code de la Commande Publique

Considérant l'analyse des offres réalisée par la commission d'appel d'offres réunie ce 18 février, Le président expose qu'une procédure adaptée a été lancée le 07 janvier 2020 dans le but de sélectionner l'offre économiquement la plus avantageuse pour la collecte des colonnes d'apport volontaire sur le territoire de Monts d'Arrée Communauté.

La durée de ce marché est de 1 an renouvelable 3 fois.

Suite à l'avis d'appel public à concurrence, 3 offres ont été réceptionnées à la date limite de remise des plis le 27 janvier 2020 à 17h00.

Lors de la réunion du 18 février la commission d'appel d'offres a donné un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise Transport LE GOFF de Pouldreuzic et au classement des offres issue de l'analyse réalisée au vu des critères fixés dans le règlement de la consultation.

Le conseil communautaire à l'unanimité valide l'analyse des offres, attribue le marché de services de collecte de colonnes d'apport volontaire à l'entreprise transports LE GOFF de Pouldreuzic et autorise le président à signer et exécuter le marché précité.

Création d'un emploi permanent - service tourisme

Le Président informe l'assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la démarche infructueuse de l'appel à candidature à la Délégation de Service Public du gîte d'étape de la gare à Scignac, il convient de continuer l'exploitation de cet équipement en régie et donc de renforcer les effectifs du service « Tourisme ». Cet emploi est exclusivement lié au fonctionnement en régie du gîte d'étape de la gare.

Le Président propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'agent d'accueil et d'entretien à temps non complet à raison de 20 heures par semaine au service tourisme à compter du 01 juillet 2020.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique aux grades d'Adjoint technique à Adjoint technique principal 1^{ère} classe.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra d'une qualification reconnue comme équivalente.

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints techniques.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Président et de modifier comme suit le tableau des emplois,

SERVICE TOURISME					
EMPLOI	GRADES ASSOCIES	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent d'accueil et d'entretien	Adjoint technique Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	0	1	TNC (20h/semaine)

Etude sur l'écomobilité

Le président informe d'une étude en partenariat avec le PNRA qui a répondu à un appel à projets de l'ADEME « Vélos et Territoires » en proposant des actions pour développer l'écomobilité dans les Monts d'Arrée, avec le vélo et en association possible avec d'autres modes de transports doux vers une offre multimodale. Ce projet a été retenu par l'ADEME pour une mise en œuvre sur 18 mois.

Les axes de mise en œuvre définis par l'ADEME dans le cadre de l'Appel à Projet « Vélos et Territoires » sont

1. Aménagement (itinéraire cyclable, jalonnement...)
2. Services multimodaux (stationnement, vélopartage, autopartage, auto-stop...)
3. Ingénierie territoriale, animation et communication (événements, plan de communication, nb. Personnes sensibilisées, type de public concerné – jeunes, précaires, scolarisés, actifs, aînés, etc. animation du territoire...)

Ainsi, les objectifs définis dans la candidature PNRA-MAC

Axe 1 :

- Définir un schéma directeur vélo s'intégrant aux dispositifs départementaux et régionaux sur la base d'une cartographie des besoins en mobilité durable
- Définir des orientations pour des aménagements vélos dans le cadre du schéma directeur

Axe 2

- Faire émerger des propositions de développement de services multimodaux liés à la mobilité des habitants et des touristes (vélo-école, autopartage, ...)
- Lancer une offre de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) selon les conclusions de l'étude

Axe 3 :

- Sensibiliser habitants et touristes à l'usage du vélo (quotidien, loisirs) et aux dispositifs de mobilités durables existants et nouvellement créés avec outils de communication appropriés
- Organiser des sorties-découverte gratuites en vélo / vélo à assistance électrique

Une présentation de l'étude à mener plus détaillée aura lieu pour la nouvelle équipe d'élus communautaires avant l'été.

Le coût de l'étude est estimé à 37.000 € prise en charge à 70% par l'ADEME et un autofinancement de 30% pris en charge à hauteur de 20% par le PNRA et 10% par Monts d'Arrée Communauté.

Questions diverses

Inscription des sentiers de randonnée au PDIPR 1 : Le président explique que les chemins d'intérêts communautaires sont à classer au PDIPR 1, pour cela l'ensemble des conventions de passage doivent être obtenues des propriétaires privés concernés ainsi que les délibérations des communes.

C'est un long travail de recherche et pour le moment quelques sentiers sont en cours. Il demande si ce travail de présentation des conventions auprès des propriétaires privés résidant sur la commune peut être réalisé par les élus communautaires. Si des personnes sont volontaires les projets de conventions leur seront déposés en mairie.

La liste des propriétaires concernés sera, au préalable, envoyé aux élus communautaires afin d'avoir leur avis.

Si les conventions ne sont pas remises directement, elles seront envoyées en recommandé et les agents des espaces naturels les contacteront quelques jours plus tard pour expliquer l'intérêt de cette convention de passage.

Tiny house : Le président rappelle que l'espace de vie social travaille en itinérance sur le territoire et pour cela une Tiny house, financée en grande partie par la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère est en construction. Une visite de chantier est prévue le jeudi 27 février à 10 heures à Landeleau. Il invite tout ceux qui seraient intéressés par la visite à se retrouver à 9h30 à Loqueffret.

Travaux de sécurisation en forêt du Huelgoat : Une étude de sécurité sur des arbres en forêt du Huelgoat a mis en avant la nécessité d'abattre 8 arbres. Ces travaux feront l'objet, avant leur réalisation, d'une communication dans la presse.

Entretien des chemins d'intérêt communautaire : le linéaire de chemins augmente avec de nouvelles boucles VTT et l'entretien des sentiers en forêt du Huelgoat. Le linéaire est de près de 470 km de sentiers au total, une demande de devis aura lieu pour l'entretien des sentiers par un service extérieur pour l'entretien des sentiers sur les communes de Brasparts, Lopérec et Saint-Rivoal.

Le président demande à Jean-Yves Crenn un point sur le dossier qu'il suit, **pour la promotion du patrimoine du territoire concerné par la convention signée avec EDF**. Il précise que la société Breizhland a travaillé sur ce projet et qu'il remettra à chacune des communes un dossier qui sera à revoir pour finaliser le projet. Un site Web est également en construction par la société.

Prochain conseil communautaire le mardi 10 mars à 18h au CAL à Huelgoat.

La séance est levée à 20 heures 15